



MAIRIE DE CABRIÈS



SEÏSME HAÏTI

Les chèques à l'ordre de la **Croix Rouge Française** peuvent être déposés à la Mairie Annexe de Calas

Contact : Mme Petit Service social 04 86 67 73 27

(Communiqué du 18/01/2010)

Objet : Séisme Haïti

Message du Ministère des Affaires étrangères et européennes

Un puissant tremblement de terre de magnitude 7 a frappé Haïti mardi 12 janvier à 16h53, heure locale (22h53 à Paris). Il a été suivi de deux répliques de forte magnitude (5,9 et 5,5). Une alerte au tsunami a été émise pour l'ensemble des Antilles, mais aucun dégât n'est rapporté dans les autres îles des Antilles. L'épicentre du séisme est situé à 15 km au sud-ouest de Port-au-Prince.

Consignes à donner pour les familles inquiètes pour leurs proches :

1. Si le proche est de nationalité haïtienne, l'orienter vers l'ambassade d'Haïti à Paris (01-42-12.70.50).
2. S'il est de nationalité européenne, l'orienter vers le consulat européen correspondant.
3. Si le proche est de nationalité française : Nous avons pour le moment très peu d'informations. De nombreuses habitations ont été détruites à Port au Prince et dans la banlieue.

Pour le moment, toutes les communications vers Haïti sont coupées.

L'ambassade de France a été partiellement détruite, mais le Lycée français est intact.

Le numéro d'urgence est : 01 45 50 34 60

Ministère des Affaires étrangères et européennes
Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats - DGM
Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales - DGM/DAECT
27, rue de la Convention
CS 91533 - 75732 Paris Cedex 15
Téléphone: 01.43.17.62.72
Secrétariat: 01.43.17.62.64 ou 62.57